

# Val Terbi Info





### L'édito du maire

Chers habitants de Val Terbi,

L'année 2018 a été particulièrement festive et agrémentée par de nombreuses manifestations organisées, entre autres, par nos sociétés locales.

De son côté, la Commission ViCulturelle contribue à une dynamique créative et valorisante pour l'ensemble des citoyens. Elle contribue également au positionnement et au rayonnement de la commune au niveau régional.

Merci à toutes les personnes impliquées dans la vitalité de Val Terbi. Par l'intermédiaire de notre journal local et avec le soutien des médias, vous avez pu suivre l'évolution et la concrétisation de nombreux projets inscrits dans le plan de législature.

Toutes ces actions sont le résultat d'une volonté partagée et je tiens à saluer l'engagement de la population dans son ensemble pour sa participation active. Ensemble, nous continuerons à réaliser des efforts dans tous les domaines pour préserver l'environnement et la qualité de vie de ses habitants.

Au nom des autorités, je tiens également à louer l'efficacité des employés communaux et des intervenants. Chacun à son niveau contribue au bon fonctionnement de la commune, améliore le cadre de vie commun, veille aux bâtiments publics, aux espaces verts, etc. Nous bénéficions également d'une équipe administrative solide, capable de gérer des domaines nombreux et complexes.

La dynamique économique et associative de notre commune nous permet d'entrevoir avec sérénité l'année 2019.

Joyeux Noël à vous-même et à vos familles et très belle année 2019.

Michel Brahier, maire

## Au sommaire

Echos des autorités Page 2

Infos communales Pages 3 à 5

**Rétrospective** Pages 6 et 7

ViCulturelle Pages 8 et 9

A l'état civil Page 10

**L'agenda local** Page 11

Sociétés locales Pages 11 et 12

#### Fermeture des bureaux de l'administration durant les fêtes de fin d'année

Durant les fêtes de fin d'année, les différents services communaux seront fermés du **lundi 24 décembre au vendredi 4 janvier 2019.** Pour les cas d'urgence <u>uniquement</u>, s'adresser soit à M. Michel Brahier, maire, tél. 079/449 51 21 soit à Mme Catherine Comte, secrétaire, tél. 079/214 94 54. Dès le 3 janvier 2019, les personnes concernées par une inscription à l'assurance-chômage pourront s'adresser directement à l'Office régional de placement de Delémont.

# Echos des autorités

#### Délibérations du Conseil communal

Dans le cadre de ses récentes délibérations hebdomadaires, le Conseil communal a notamment :

- Désigné M. Philippe Champion de Montsevelier en qualité de membre de l'Assemblée des délégués de l'Ecole secondaire du Val Terbi. M. Patrick Cerf est désigné en qualité de suppléant.
- Décidé d'équiper la porte d'entrée principale de la halle de gymnastique de Vicques d'une serrure électronique.
- Décidé l'installation d'un système d'alarme au Tritout afin de protéger le site des incivilités répétées ainsi que des tentatives de cambriolages survenant en dehors des heures d'ouverture.
- Pris connaissance du rapport du BPA concernant la nouvelle place de jeux de Vermes. Cette dernière a été déclarée conforme aux exigences de la norme en vigueur

### Vœux des autorités communales

Les autorités communales et les membres du personnel adressent à la population de Corban, Montsevelier, Vermes et Vicques leurs voeux les meilleurs pour la Nouvelle Année et souhaitent à chacune et chacun de passer de belles et lumineuses fêtes de fin d'année.



### Délibérations du Conseil général

Le législatif de notre commune s'est réuni les 20 novembre et 11 décembre 2018. A ces occasions, il a :

- nommé Patrick Cerf de Corban en qualité de membre de la Commission de l'action sociale. Il succède à Juliana Chappuis, démissionnaire;
- Adapté plusieurs règlements communaux à la suite de la fusion avec Corban; ces révisions permettront d'unifier les taxes communales dès 2019 (déchets, chiens, digues, résidences secondaires notamment);
- Préavisé favorablement le plan spécial « Scheulte-Recolaine »;
- Adopté à l'unanimité le budget 2019 qui prévoit un excédent de charges de Fr. 253'000.- pour 12,9 millions de charges.
- Décidé la fermeture des guichets administratifs de Montsevelier, Corban et Vermes;
- Reporté la décision concernant une éventuelle fermeture des bureaux de vote dans les villages de Montsevelier, Corban et Vermes.
- Procédé à l'élection des membres du bureau pour 2019. Michel Darbellay accède à la présidence, Martial
   Chételat à la 1<sup>re</sup> vice-présidence et Boris Charmillot à la 2<sup>e</sup> vice-présidence. Alain Ryser devient le 1<sup>er</sup> scrutateur tandis que Catherine Wolff la 2<sup>e</sup> scrutatrice.



Catherine Wolff, Alain Ryser, Michel Darbellay, Martial Chételat et Boris Charmillot (de gauche à droite) forment le bureau 2019 du Conseil général

# Informations communales

### Fermeture de fin d'année du Tritout

La déchèterie communale sera fermée :





du lundi 24 décembre 2018 au jeudi 3 janvier 2019

L'équipe du Tritout vous souhaite de Joyeuses fêtes !





Le fascicule intitulé « MEMODéchets 2019 » va être très prochainement distribué à l'ensemble des ménages de la commune. Celui-ci apporte tous les renseignements nécessaires concernant l'élimination des différents types de déchets. Les dates de ramassage des déchets urbains et des déchets encombrants y sont mentionnées, tout comme l'horaire et les fermetures annuelles du Tritout. Cette brochure est à conserver pour toute l'année 2019.

#### Déchets encombrants à Vermes

Dès 2019, les habitants de Vermes bénéficieront à nouveau du ramassage des déchets encombrants combustibles. Les ramassages auront lieu aux dates suivantes :

- Jeudi, 14 mars 2019
- Jeudi 26 septembre 2019

### Proposer vos services sur la nouvelle plateforme : <u>www.reparateurs.ch</u>

L'Office de l'environnement (ENV) du canton du Jura vous informe de la possibilité de vous faire connaître gratuitement du grand public. En effet, la plateforme <a href="www.réparateurs.ch">www.réparateurs.ch</a> s'étend désormais à la Suisse romande et permet de mettre en avant les prestations de réparation que vous offrez au quotidien afin de préserver les ressources naturelles, et contribuer ainsi à la protection de l'environnement.

De nombreuses et diverses catégories de réparation y sont répertoriées : appareils électroniques, appareils électroménagers, vélos, instruments de musique, vêtements, jouets, etc.

Alors n'hésitez plus ! Faites-vous connaître en remplissant le formulaire d'inscription :



#### https://www.reparateurs.ch/inscription/

Nous vous remercions de votre collaboration et de votre engagement en faveur d'une meilleure gestion des ressources.

#### Le Bazar

Se situant à l'entrée de Vicques, du côté de Courchapoix, le Bazar accepte l'ensemble des objets fonctionnels, en bon état et propres :

- · Vêtements enfants et bébé
- Jouets, livres d'enfants, sièges
- Souliers, sacs divers
- Vaisselle, casseroles
- Appareils ménagers (fonctionnels)
- Petits meubles
- Décorations, cadres, peintures
- Restes de laines, coton, tissus...

Les bénévoles vous remercient.



Horaire:

Mercredi : 14 h à 18 h Samedi : 9 h à 12 h

# Votation populaire relative à l'adoption du plan spécial « La Scheulte-Recolaine »

Les inondations de 2006 et 2007 ont initié un vaste projet de planification et d'aménagement de la Scheulte et du Biel de Val. C'est particulièrement dans le quartier d'Es Montès que les inondations se sont sévèrement manifestées ces dernières années. La séquence « Recolaine » est par conséquent le premier aménagement à réaliser. Un crédit d'investissement de 5,525 millions a été adopté par le corps électoral le 4 mars 2018 afin de permettre sa mise en œuvre.

Le projet spécial « La Scheulte-Recolaine » formalise, du point de vue de l'aménagement du territoire, le projet d'ouvrage accepté par les urnes. Ce dernier traite la revitalisation des cours d'eau de la Scheulte et du Biel de Val, l'instauration de mesures pour la protection contre les crues et la délimitation d'un périmètre réservé aux eaux. Les mesures envisagées sont considérées comme sûres et efficientes d'un point de vue technique. L'élargissement du lit, l'aménagement de terrasses inondables, le remodelage des rives et la stabilisation végétale des berges figurent parmi ces



mesures efficaces pour lutter contre les inondations et redynamiser le biodiversité.

Le dossier a reçu l'aval des services de l'Etat et le plan spécial a fait l'objet d'un dépôt public du 25 octobre au 23 novembre 2018. Une seule opposition a été formée. Celle-ci ne concerne toutefois pas les principes mêmes du plan spécial. Elle sera traitée avant la votation populaire fixée au 10 février 2019.

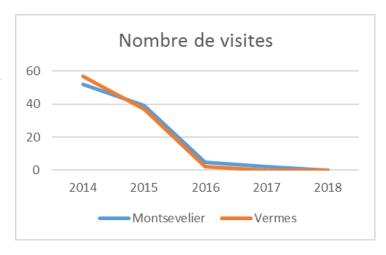
Le Conseil communal et le Conseil général sont unanimement favorables au projet de plan spécial « La Scheulte-Recolaine » qui permettra d'offrir à la population une protection efficace contre les crues tout en apportant une forte plus-value en terme de biodiversité.

Une séance d'information publique aura lieu le lundi 14 janvier 2019 à 19h30 au Centre communal de Vicques. Le matériel de vote parviendra aux électeurs et électrices entre le 14 et le 18 janvier 2019.

### Fermeture des guichets administratifs de Corban, Montsevelier et Vermes

Depuis la fusion intervenue en 2013, le nombre de visites annuelles aux guichets de Montsevelier et Vermes a fortement diminué. Aucune visite n'a d'ailleurs été enregistrée à Vermes depuis janvier 2016. Le guichet de Montsevelier a enregistré ses deux dernières visites respectivement en janvier et mai 2017. Le guichet de Corban enregistre également un très faible taux de fréquentation. A titre comparatif, Vicques dénombre annuellement quelque 2500 visites.

Vu les effectifs à disposition et la complexité grandissante des dossiers traités par l'administration, le



Conseil communal a estimé qu'il était opportun de réunir toutes les ressources humaines en un seul endroit. C'est la raison pour laquelle la fermeture des guichets administratifs de Corban, Montsevelier et Vermes a été proposée au Conseil général qui l'a acceptée dans sa séance du 11 décembre.

Le service à domicile constituera une alternative pour les personnes à mobilité réduite. Il convient encore de préciser que l'échange de documents entre l'administration et les citoyens des villages de Corban, Montsevelier et Vermes reste en tout temps possible grâce aux boîtes aux lettres installées sur chaque site et relevées régulièrement.

### Fermeture des bureaux de vote reportée

Au vu du faible taux de fréquentation des bureaux de vote villageois, l'opportunité de fermer ceux-ci a également été discutée par les autorités. Pour cet objet, les élus ont par contre souhaité reporter leur décision.

Pour 2019, l'organisation actuelle reste donc inchangée et chaque citoyen conservera la possibilité de voter à l'urne, dans tous les villages de la Commune, le dimanche de 10 à 12 heures.

Il est possible de déposer l'enveloppe de vote par correspondance dans les boîtes aux lettres des villages jusqu'à 9 heures le dimanche de votations.

#### Installations solaires

Conformément à la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (art. 18a LAT) et son ordonnance d'application (art. 32a et 32b OAT), les installations so-



laires en toiture, thermiques, ou photovoltaïques, ne nécessitent en règle générale pas de permis de construire. Néanmoins, elles doivent être annoncées à la commune au moyen du formulaire « annonce solaire ». Ce procédé ne nécessite plus d'avertir les voisins.

# Examen des demandes de permis de construire

Toutes les demandes de permis de construire sont examinées par la Commission communale de l'urbanisme et des constructions. Vous trouverez ci-dessous le calendrier de ses prochaines séances. Merci de tenir compte de ces échéances pour la planification de votre projet de construction.

	Calendrier des séances
	17 janvier
6	28 février
70	04 avril
	09 mai
	06 juin
	04 juillet
	22 août
	19 septembre
	24 octobre
	21 novembre
	19 Décembre

En cette fin d'année, nous vous invitons à découvrir ou redécouvrir les différents événements qui ont marqué la vie locale au travers des images sélectionnées.

Corban rejoint la commune mixte de Val Terbi le 1er janvier 2018.

Les nouvelles autorités prennent leur fonctions pour la législature 2018-2022. Le Conseil communal procède à un remaniement des dicastères et définit son programme de législature. Le Conseil général est présidé par Martin Clerc.

Un crédit d'investissement de Fr. 5.525 millions est accepté en votation communale le 4 mars 2018. Il permettra la mise en œuvre de l'aménagement de la Scheulte et du Biel de Val.



Le peuple accepte le 28 octobre le nouveau règlement d'organisation de la Commune.

ÉVÉNEMENT MÉTÉOROLOGIQUE



Les villages de Vermes et Vicques sont sévèrement frappés par les intempéries dans la nuit du 12 au 13 juin. Des précipitations intenses, accompagnées de vents violents provoquent des inondations causant des dommages à de nombreux ouvrages tels que routes, chemins, berges, etc. et dans les propriétés privées. Au vu de l'ampleur des dégâts, le SIS Val Terbi et la Protection civile, relayés par des entreprises de génie civil sont mobilisés pour débarrasser les embâcles et dégager le profil d'écoulement des cours d'eau, stabiliser les berges et protéger le milieu bâti.

De façon générale, 2018 a été marquée par des périodes de grande sécheresse. Le manque de précipitations a contraint le Syndicat des eaux et la Commune à prendre des mesures pour ménager l'utilisation de l'eau potable.

NAUGURATION

Après plusieurs mois de travaux, l'église de Vermes est rénovée avec succès. Avec des fresques gothiques datant du XVe siècle et un sol en terrazzo découvert lors des travaux, ce bâtiment historique de notre région a retrouvé toute sa richesse. Le 15 août dernier, la commune ecclésiastique de Vermes accueillait une foule venue visiter l'église lors de l'inauguration.



le 26 mai.

Les nouveaux locaux de la Maison de l'enfance sont investis par des enfants enthousiasmés au début de l'année. Le bâtiment, certifié Minergie, est inauguré officiellement

La place de jeux de Vermes est entièrement rénovée durant l'été.

Les chaudières à bois des centrales de chauffe de Vermes et Vicques sont remplacées. Elles avaient présenté plusieurs avaries causant des pannes l'hiver dernier. Les nouvelles installations, fonctionnelles depuis

octobre dernier, permettent une économie de consommation de l'ordre de 30 %.



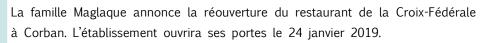
A POSTE

La rénovation de l'école de Corban est réalisée. Elle intègre l'assainissement de l'installation de chauffage afin d'améliorer le coût de consommation et prendre des options tournées vers les énergies renouvelables. Les travaux effectués ont permis d'améliorer l'isolation thermique globale du bâtiment afin de répondre aux nouvelles normes énergétiques.



Le bureau de poste de Vermes ferme ses portes. Une agence postale est mise en place, basée dans le commerce Thami Alimentation.

La boulangerie-pâtisserie *Ô pain doré* ouvre ses portes à Vicques offrant à la population le choix d'un assortiment varié de pains et viennoiseries.





Le vicquois, Noé Pretalli, a été sacré champion de Suisse en moto-trial. Il a réussi l'exploit de remporter les neufs épreuves du calendrier du championnat.





Mathieu et Johan Buchwalder de Vicques ont rivalisé avec les meilleurs cyclistes de la planète à l'occasion des Championnats du monde de vélo-trial en Chine.

### Viculturelle, des nouvelles!

Viculturelle amène quelques nouveautés. Pour ce faire, cette commission culturelle communale de Val Terbi se dote d'une nouvelle ligne de communication à différents niveaux.

La ligne graphique change tout en gardant son logo. La population de Val Terbi retrouve ainsi dans sa boîte aux lettres un agenda qui fait peau neuve.

Un nouveau site internet est en construction et verra le jour d'ici la fin de l'année 2018. Cela facilitera les personnes intéressées par l'offre culturelle ; une meilleure visibilité, un accès facilité aux informations utiles ainsi que plus de clarté pour les réservations et achats de billets.

Cela fait plus de dix ans que la salle communale accueille des spectacles variés en popularité, en genres et en publics. Cette salle est devenue très connue de la population de l'arc jurassien et Viculturelle est désormais un acteur incontournable de la culture dans notre région. La commission a eu le souhait que ce lieu revêt à son tour un nom qui puisse être révélateur de sa mission et de son aura. La commune a donc donné son accord afin que la salle puisse être baptisée au regard de ce qu'elle nous offre. Le but de la proposition d'un nom fixe pour la salle est de pouvoir la nommer sur les plateformes de communication et de la rendre unique dans le paysage culturel jurassien. Ainsi son nom est sorti de propositions faites par un membre du comité.

### L'ATRIUM

Atrium est une connotation romaine qui rappelle historiquement le passé de Vicques (Vicum puis Vicus) et de sa création.

L'atrium était, chez les Étrusques et dans la Rome antique, la pièce centrale du bâtiment. C'était la partie du bâtiment ouvert aux hôtes, aux clients et aux visiteurs. L'atrium était dans la Rome primitive une cour entourée de bâtiments, précédant la pièce d'habitation du maître de maison. L'atrium romain classique, il s'agissait ordinairement d'une vaste pièce couverte, carrée ou rectangulaire. Son toit est ouvert au centre, un bassin, parfois pourvu d'un jet d'eau, se trouvait sous cette ouverture et recueillait l'eau de pluie. Cela ne rappelle-t-il pas de manière assez extraordinaire l'architecture même dans laquelle s'inscrit l'existence du Centre communal ? Un carré, une fontaine, un lieu ouvert aux hôtes et visiteurs ! Nous souhaitons dorénavant nommer ce lieu « L'ATRIUM » et non plus de son nom d'emprunt qui reflète juste sa fonction « salle communale de Vicques ». Merci donc à nos autorités communales de l'audace à suivre ce virage et ainsi changer de vocabulaire. C'est également l'invitation faite aux sociétés et organisateurs extérieurs de faire référence à L'ATRIUM lors de l'annonce de leurs manifestations dans ce lieu. D'avance merci des efforts consentis pour ce changement.

L'Atrium vous accueillera prochainement mais pas seule. Outre les membres et bénévoles de Viculturelle, des petits bonhommes tout en rondeur et sympathiques viendront à votre rencontre pour vous indiquer diverses choses à l'accueil, au bar notamment. Il s'agit de figurines, des centurions romains du nom de « Vicus » qui viendront nous tenir compagnie et agrémenter s'il est besoin, les soirées déjà hautes en culture.

Nos petits Vicus se trouveront également sur des gobelets lavables et réutilisables qui étancheront votre soif et contiendront les boissons minérales ainsi que bières pressions artisanales de la Brasserie du Chevrier de Vermes. Par ce geste écologique, c'est une quantité de plastique assez importante qui ne finira pas dans les déchets.

Parlant de déchets et pour terminer c'est au Tritout que la population aura la possibilité de rester informée sur les spectacles à venir par le biais d'un panneau d'affichage nouvellement proposé.

Pour Viculturelle Laurent Jobin

# ViCulturelle

### Une idée de cadeau?

#### L'abonnement ViCulturelle

Son prix est de 120.- pour une année. Il vous permet d'assister à tous les spectacles organisés par ViCulturelle en 2019.

Bien que nominative, la carte d'abonnement est transmissible. Ainsi, vous pouvez la prêter à d'autres personnes, selon vos disponibilités ou vos envies. Contre présentation de cette carte, vous obtenez votre billet. Les places ne sont pas réservées.

Votre abonnement vous offre également 50 % de réduction sur les représentations JVO Spectacles à Vicques.

Consultez notre site internet :

Samedi 2 février 2019

#### www.viculturelle.ch.

Les abonnements sont en vente dans l'agence Raiffeisen de Vicques.







# A l'état civil

## Le Carnet rose



Lexie, le 5 octobre, Famille Kevin et Albulenë Marquis, Vicques Nathan, le 10 octobre, Famille Cédric Chèvre et Carole Berdat, Vicques Zachary, le 14 octobre, Famille Terry et Mélanie Geiser, Vermes Matias, le 1er novembre, Famille Sébastien et Corinne Seuret, Vicques Olya, le 9 novembre, Famille Boris et Tiffany Marquis, Montsevelier Lucie, le 25 novembre, Famille Nicolas Tatti et Bluette Jolidon, Vicques

Bienvenue à ces bébés et sincères félicitations aux heureux parents !

### Hommage à ceux qui nous ont quittés

Schaffter Malorie, 1975, Montsevelier, le 15 octobre 2018
Rion Jean-Louis, 1933, Vicques, le 17 octobre 2018
Schüttel Christian, 1948, Vermes, le 18 octobre 2018
Zornio Georgine, 1934, Vicques, le 24 octobre 2018
Bron Noël, 1926, Monstevelier, le 25 octobre 2018
Von Däniken Dora, 1938, Corban, le 27 octobre 2018
Dominé Marie José, 1937, Montsevelier, le 1 novembre 2018
Chételat Yvette, 1931, Montsevelier, 15 novembre 2018
Stalder Hedwige, 1925, Vicques, 16 novembre 2018
Respinguet Agathe, 1944, Vicques, le 22 novembre 2018
Joset Jean-Jacques, 1933, Vicques, le 4 décembre 2018



### Les jubilaires de l'hiver

Nous adressons nos compliments à nos citoyennes et citoyens qui vont fêter prochainement un anniversaire particulier :

- Boverio Nelly de Vicques, 80 ans le 31 décembre 2018
- Rottet Erna de Corban, 80 ans le 15 mars 2019
- Hof Alexandre de Vicques, 80 ans le 20 mars 2019

# Les sociétés locales

# Club des aînés Programme des prochaines rencontres

3 janvier jass

17 janvier jass + assemblée + souper

31 janvier jass

14 février match28 février jass

14 mars loto + jass

Les rencontres se tiennent les jeudis dès 14 heures au Centre communal à

Vicques.

Dates	Manifestation	Lieu
11 janvier 2019	« Nous » par Marc Donnet-Monay et Yann Lambiel  SPECTACLE	Centre communal Vicques
25 et 26 janvier 2019	Concert annuel de la Fanfare de Montsevelier <i>MUSIQUE</i>	Halle de Montsevelier
2 février 2019	Concert annuel de la Fanfare « Les Echos du Val Terbi » <i>MUSIQUE</i>	Halle de Corban
9 et 10 février 2019	Harmonie Shostakovich  MUSIQUE	Centre communal Vicques
17 février 2019	Par la fanfare de Montsevelier <i>LOTO</i>	Centre communal Vicques
16 mars 2019	« Oscar » de Claude Magnier par le Boulevard romand <i>THÉÂTRE</i>	Centre communal Vicques

### **Prochaines sorties**



Le programme Revival (Retraités Vicques Val Terbi) est ouvert à tous; rythme tranquille; Départ du Centre communal de Vicques. Les marches ont lieu par n'importe quel temps! Les chefs de course répon-

**9 janvier Delémont (environs)** départ 13h30 Chef de course Georges Froidevaux (079 217 98 76)

**Val Terbi** départ 13h30 Chef de course Pili Stübli (078 779 51 83)

**6 février Courrendlin**, départ 13h30 Chef de course Henri Roueche (032 435 68 51)

**20 février Vicques (environs)** départ 13h30 Chef de course Camille Friche (032 435 64 49)

**6 mars** Courroux départ 13h30

Chef de course Claude Charmillot (032 435 66 18)

### Vicaclique

Toujours à la recherche de membres actifs, musiciens en herbe ou simples amateurs voulant fêter carnaval de manière différente, la Vicaclique accueille tout le monde depuis près de 28 ans.



Nous répétons tous les mercredis soirs à partir de 20h au Soufflodrome à côté du terrain de foot de Vicques. Notre stock étant bien fourni, nous sommes en mesure de mettre à disposition gratuitement de tous nos membres leur instrument de musique.

Nos contrats nous emmènent quasiment chaque année au-delà de nos frontières jurassiennes voire même nationales.

Nous avons, durant les dernières années, participé à des évènements de renommée internationale comme la fameuse Fête des Citrons à Menton (Côte d'Azur) et la Fête des Jonquilles (Vosges) mais aussi des carnavals importants tels que le Carnaval de Florenville (Belgique), le plus vieux carnaval romand à Monthey et bien sûr le Carnaval du Jura à Bassecourt .

Vous trouverez en venant rejoindre nos rangs, une ambiance amicale, un groupe motivé et surtout le plaisir de montrer le travail de toute une année lors de nos manifestations

Nous nous réjouissons de voir de nouvelles têtes lors de nos prochaines répétitions.

Contact: Thomas Klein 079 603 36 84 ou à info@vicaclique.ch

Notre page Facebook : www.facebook.com/vicaclique

